



DESCRIPTION D'AFFECTATION

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et joue un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. Titre d'affectation VNU : Volontaire des Nations Unies International

2. Type de lieu d'affectation : Avec famille

3. Titre fonctionnel : Spécialiste en santé

4. Cadre stratégique du Programme VNU : Accès aux services sociaux de base

5. Lieu d'affectation/Pays : Niamey/Niger

6. Durée : 24 mois

7. Date présumée du début d'affectation : Octobre 2020

8. Agence/Institution hôte : UNFPA

9. Contexte organisationnel :

Le/la Volontaire ONU sera basé/e au Bureau central de UNFPA Niger, à Niamey. Il /elle intégrera le Cluster Jeunes/Genre au sein du Bureau.



Il/elle collaborera avec le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et les ONG nationales afin notamment de réviser, mettre en œuvre et assurer le suivi-évaluation de la stratégie « Ecole des Maris » et « Clubs des Futurs Maris » visant la promotion des masculinités positives et l'engagement des hommes et des garçons pour le respect des droits des femmes, en particulier des droits sexuels et reproductifs. Le/la Volontaire ONU collaborera avec les autres agences des Nations Unies (tels UNICEF, ONUFEMMES, PNUD, PAM) pour assurer une synergie d'actions et participer au suivi des programmes conjoints relatifs aux questions de genre, spécifiquement des violences basées sur le genre et du mariage des enfants.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
 - Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
 - Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
 - L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
 - L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;
- L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité :
- La gestion de ses congés ;
 - Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant ;
 - Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe du Technical Advisor in Gender, Youth and Population Dynamics, cheffe de Cluster Jeunes/Genre le/la Volontaire des Nations Unies effectuera les tâches suivantes :

Gestion de projets/programmes:

- Contribuer à la mise en œuvre et à l'atteinte des résultats du programme pays, spécifiquement pour les projets relatifs au renforcement du pouvoir d'action des jeunes et à l'approche genre et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, y compris le mariage des enfants ;



- Elaborer, planifier et budgétiser les plans d'actions annuels avec les partenaires de mise en œuvre dont le Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant, spécifiquement pour les approches communautaires pour un changement de comportements, tels les Clubs des Futurs Maris et les Ecoles des Maris ;
- Etablir les indicateurs de performance et de résultats, un plan de suivi, et un système de collecte de données ;
- Appuyer techniquement les partenaires de mise en œuvre (gouvernement et OSC) pour une mise en œuvre axée sur les résultats et l'intégration d'un perspective de genre dans toutes activités ;
- Proposer des approches, stratégies et actions innovantes relativement à la mise en œuvre de la stratégie de genre 2018-2021 de UNFPA ;
- Créer des synergies entre les différents plans annuels de travail et les clusters (Jeunes/Genre, Santé, et Population et Développement) et avec les partenaires (agences onusiennes, ONG, coopérations...) ;
- Participer au plan de mobilisation de ressources du Bureau, notamment pour la lutte contre les Violences Basées sur le Genre, y compris le mariage des enfants, la promotion des masculinités positives.

Suivi-évaluation et rapportage :

- Elaborer des outils de suivi, réaliser des missions de suivi sur le terrain, faire le suivi des recommandations des évaluations et missions ;
- Développer les rapports techniques et financiers aux bailleurs axés sur les résultats, des termes de référence et tout autre document administratif pertinent ;
- Assurer toute autre tâche, requise par le management.

Communication et partage de connaissances :

- Participer aux cluster Jeunes/Genre, à la plateforme vers la fin du mariage des enfants, aux groupes techniques Genre, y représenter UNFPA et assurer son positionnement stratégique relativement à son mandat,
- Documenter les bonnes pratiques et leçons apprises relativement aux approches et stratégies de genre, spécifiquement à l'engagement des jeunes, garçons et hommes.
- Développer des supports de communication, présentations, articles, posts, pour assurer la visibilité des actions de UNFPA dans le domaine du genre, du changement des normes sociales.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations Unies sont censés :

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre.
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil.



- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles.
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc.
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation ;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Le Plan annuel de travail avec le Ministère de la Femme et de la Protection de l'Enfant intègre des actions relatives au changement de normes sociales, notamment à travers des approches sur l'engagement des hommes et garçons pour plus d'équité et la promotion des masculinités positives ;
- Un plan de suivi, des outils de suivi, un système de collecte de données sont élaborés pour les approches communautaires, dont celles relatives à l'engagement des hommes et garçons pour plus d'équité et la promotion des masculinités positives ;
- Les indicateurs du plan annuel de travail du Ministère de la Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfant sont renseignés et atteints ;
- Les bonnes pratiques, leçons apprises, défis des approches communautaires pour un changement de comportement et l'engagement des hommes et garçons sont documentés et partagés ;
- Au minimum une approche innovante est proposée pour l'engagement des hommes et garçons pour plus d'équité et/ou la mise en œuvre de la stratégie genre 2018 -2021 de UNFPA ;
- Des ressources sont mobilisées pour la mise en œuvre des approches communautaires pour un changement de comportements, la lutte contre les Violences basées sur le genre, y compris le mariage des enfants ;
- Des supports de communication sont élaborés ;
- Le développement des capacités grâce à l'encadrement, le suivi et la formation continue, en travaillant (y compris la supervision) avec le personnel national ou les homologues de la contrepartie (gouvernementale ou non-gouvernementale, y compris les partenaires d'exécution (IP) ;
- La perspective de l'âge, du genre et de la diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de l'affectation ;
- Un rapport des réalisations dans le domaine du volontariat pour la paix et le développement pendant l'affectation, comme par exemple le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et la contribution au développement des capacités.



12. Qualifications/compétences et expérience requise :

A. Niveau de qualifications : Master.

Domaine de qualification(s) : Développement international, droits de l'Homme, psychologie, sociologie, droit international ou autre domaine pertinent des sciences sociales

Nombre d'années d'expérience requise : Au moins deux années

Langue(s)

Français : courant

Anglais : connaissance de travail

Exigence de Permis de conduire dans l'accomplissement du travail : non

Exigences requises pour l'utilisation de l'outil informatique :

- Maitrise de Microsoft Office (PPT, Excel, Word)

B. Compétences et valeurs :

- Intégrité et professionnalisme: expertise démontrée dans le domaine de spécialité et aptitude à formuler un jugement sûr; niveau d'autonomie très élevé, sens de l'initiative personnelle et capacité à prendre ses responsabilités; volonté d'accepter les responsabilités et capacité à travailler de façon autonome selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discernement, et en gardant son impartialité et sa neutralité; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle; réactivité et sens du service.
- Responsabilité : maturité et sens des responsabilités ; capacité à fonctionner dans le respect des règles et règlements de l'organisation.
- Engagement à l'apprentissage continu: esprit d'initiative et volonté d'apprendre de nouvelles compétences et de se tenir au courant des nouveaux développements dans son domaine d'expertise; capacité d'adaptation aux changements qui surviennent dans l'environnement de travail.
- Planification et organisation: efficacité organisationnelle et aptitude à résoudre des problèmes avérés, capacité à gérer un grand volume de travail d'une manière efficace et dans les délais impartis; capacité à établir des priorités et à planifier, coordonner et faire le suivi de son (propre) travail; capacité à travailler sous pression, avec des délais contraignants, et à gérer plusieurs projets / activités en parallèle.
- Travail d'équipe et respect de la diversité : aptitude à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation ; capacité avérée à établir et à maintenir des partenariats efficaces ainsi que des rapports de travail harmonieux dans un environnement multi-culturel et multi-ethnique avec sensibilité et respect de la diversité et de l'égalité ;



- Communication: compétences interpersonnelles confirmées; bonnes compétences en communication orale et écrite, y compris la capacité d'écrire des rapports clairs et concis; capacité à effectuer des présentations, à formuler de manière claire et précise différentes options; capacité à faire des recommandations et à les défendre; capacité à communiquer et à faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus de milieux très divers; capacité à garder son sang-froid et à rester serviable avec le personnel, tout en étant objectif, sans montrer d'intérêt personnel; capacité à transférer des informations et des connaissances à un large éventail de groupes cibles;
- Flexibilité, adaptabilité, capacité et volonté de travailler dans les environnements difficiles, éloignés et potentiellement dangereux pour de longues périodes, impliquant des conditions de vie difficiles et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations ; disponibilité à être déployé(e) /transféré à d'autres lieux d'affectation dans la zone d'opérations, si nécessaire ;
- Adhésion manifeste aux principes d'engagement volontaire, incluant la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie ; ainsi qu'aux valeurs fondamentales de l'ONU.

13. Conditions de vie :

Au Niger, le climat est rigoureux et va d'extrêmement chaud en avril et en mai (> 45 ° C) à sec et frais entre novembre et février. Niamey est la capitale du Niger. Il existe des possibilités de trouver un logement convenable. L'accueil spontané et l'hospitalité des Nigériens font partie des caractéristiques de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Les conditions de vie à Niamey sont relativement bonnes, de même que l'accès aux services de santé. Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire et les cartes de vaccination doivent être présentées à l'entrée. Les vaccins contre la méningite à méningocoques et les hépatites A et B sont également recommandés. Les médicaments de base sont disponibles dans les pharmacies, mais il est recommandé d'apporter des médicaments spécifiques. Il y a plusieurs banques à Niamey et des cliniques de qualité, y compris la clinique des Nations Unies. Le niveau de sécurité à Niamey est de 3 (modéré) et la ville est un lieu d'affectation familial (toutefois, il n'est pas autorisé à voyager en dehors de la ville, car le niveau de sécurité est plus élevé ailleurs).

14. Conditions de Service : (Version disponible en anglais- International Conditions Of Service-2015)

La durée de votre affectation est de 24 mois.

Le/la volontaire reçoit une indemnité de subsistance des Volontaires (VLA) qui est composée de l'indemnité mensuelle de subsistance (MLA) et une allocation familiale (FA) pour les personnes à charge (maximum trois).

L'allocation de subsistance des Volontaires (VLA) est versée à la fin de chaque mois pour couvrir les frais de logement, les charges locatives (eau, électricité et gaz), le frais de transport, les communications et les autres besoins de base. La VLA est calculée en appliquant l'indice d'ajustement de poste (PAM) au taux de VLA de base de 1.631 dollars Etats Unis (\$EU). La



VLA de base s'applique à l'ensemble des pays, tandis que le PAM est spécifique au pays et peut varier chaque mois en fonction du coût de la vie.

Cette méthode est ainsi établie pour s'assurer que les Volontaires internationaux des Nations Unies ont un pouvoir d'achat comparable quels que soient les lieux d'affectation. Le PAM est établi par la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (<http://icsc.un.org>). Par exemple, si le PAM pour le mois en cours est de 54,6%, le VLA pour ce mois sera de $(1.631 \text{ $EU} \times 54,6/100) + 1.631 = 2.521 \text{ $EU}$. A ce montant obtenu s'ajoute une allocation familiale (FA) pour les volontaires qui ont des personnes à charge : 250 \$EU si le/la Volontaire des Nations Unies a une seule personne à charge, et 450 \$ US si le/la Volontaire des Nations Unies a deux personnes à charge ou plus). La VLA sera donc de 2170,86 \$EU pour le/la volontaire sans personne à charge ; 2420,86 \$EU pour les volontaires avec une personne à charge et 2620,86 \$EU pour les volontaires ayant deux personnes à charge ou plus.

Quand les Volontaires des Nations Unies sont affectés dans des lieux d'affectation « sans famille » où les conditions de vie sont très difficiles et classées par la CFPI sous la Catégorie D ou E, ils reçoivent une prime mensuelle leur permettant de faire face aux dépenses additionnelles dues aux conditions de vie difficiles.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'installation (SIG) en début d'affectation (si le/la volontaire ne résidait pas dans le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant la prise de fonction) et, également en cas de réaffectation dans un autre lieu d'affectation.

Pendant leur affectation les Volontaires des Nations Unies sont couverts pour une assurance médicale et une assurance vie qui couvre également les situations d'invalidité permanente.

Ils/elles reçoivent un billet d'avion pour le voyage d'affectation. Ils ont droits aux congés annuels et font partie intégrante du système de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements des frais liés aux mesures de sécurité résidentielle). Ils/elles ont droit aux indemnités journalières de subsistance (per diem) pour les missions officielles aux taux établis par l'ONU et aux congés dans les foyers. A la fin de l'affectation, un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant sont payés par le Programme VNU.

Le programme VNU enverra une copie des conditions de service, y compris le code de conduite, au candidat retenu pour de plus amples informations.

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Le Programme VNU s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.